

FICHE de PRE INSCRIPTION

À remplir par le Multi Accueil Jean Lamarque du Centre Social Boilly Tourcoing

Date de la demande de pré-inscription :

DOSSIER N° 2020/2021 –

 Mme Ahreins Anaïs, Directrice csboilly.petitenfance@gmail.com	NOM DE L'enfant :
	Prénom :
	Date de Naissance :
	Sexe : ☐ Masculin ☐ Féminin
	Date de début de l'accueil en crèche souhaitée :

SOUHAITS D'ACCUEIL

Cette demande impacte l'organisation du planning de la crèche tant au niveau des enfants que des professionnels. Aussi, il est nécessaire de nous donner vos besoins d'accueil le plus précisément possible. La direction de la crèche pourra ainsi mieux organiser l'accueil de votre enfant. Une modification de l'amplitude au moment de l'inscription pourra remettre en question l'attribution de la place de votre enfant à la crèche.

FICHE FAMILLE : ☐ Mr ☐ Mme	
Nom :	
Prénom :	Date de naissance :
Adresse :	
Code postal + VILLE :	Situation familiale : ☐ Marié ☐ Séparé ☐ Divorcé ☐ Autre
Téléphone :	
Votre enfant est-il porteur d'un handicap ? ☐ OUI ☐ NON	
Votre enfant est-il allergique ? ☐ OUI ☐ NON	

☐ **ACCUEIL temps plein (Parents exerçant une activité professionnelle)**

Compléter les jours d'accueil et les horaires de présence souhaités pour l'enfant :

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Matin					
APM					

☐ **ACCUEIL OCCASIONNEL (2 journées)**

Compléter les jours d'accueil et les horaires de présence souhaités pour l'enfant :

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Matin					
APM					



Date de la demande de pré-inscription :

DOSSIER N° 2020 -2021

NOTICE EXPLICATIVE

Suivi de votre dossier de pré-inscription

1. Lors de la pré-inscription

Pour que la demande de pré-inscription soit effective, il est nécessaire de remettre un dossier complet :

- Fiche de pré-inscription
- Fiche Famille
- Un acte de naissance

La pré-inscription ne garantit pas de place ferme en structure

2. Etude et attribution des places

Une commission d'attribution étudiera l'ensemble des demandes et informera tous les parents sur la suite donnée à leur demande.

Si une place vous est attribuée, vous serez informé par téléphone.

Il faudra alors confirmer l'inscription dans un délai de 15 jours, afin de ne pas bloquer une place inutilement.

Un rendez-vous d'admission sera alors fixé avec la Direction du Multi Accueil Jean Lamarque.

Il sera impératif de ramener le dossier complet avant l'adaptation de votre enfant.

Sans confirmation de votre part, la place sera attribuée à une autre famille qui est sur liste d'attente.

Si vous refusez la place, alors que la proposition correspond aux souhaits que vous avez formulés, votre dossier sera classé sans suite.

S'il n'y a pas de place disponible et qu'en cours d'année des places se libèrent, vous pouvez être contacté.

Mme Ahreins Anaïs

Directrice
Multi Accueil Collectif Jean Lamarque